



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2023

—◆—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL01_2023_0100

Budget annexe Atrium Fixation des tarifs des activités de l'Atrium à compter du 1^{er} janvier 2024

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-huit heures et six minutes, le Conseil municipal de Chaville, légalement convoqué le six décembre deux mille vingt-trois à se réunir, s'est assemblé dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques GUILLET, Maire.

Présents au début de la séance :

M. GUILLET, M. LIEVRE, Mme TILLY, M. ERNEST, Mme CHEVRIER, M. BES, Mme MESADIEU, Mme CHAYÉ-MAUVARIN, M. PANISSAL, Mme LE VAVASSEUR, M. TARDIEU, Mme FOURNIER, M. TRUELLE, Mme RE, Mme SAVARY, M. CHENU, M. MAUVARIN, Mme DORISON, M. FEGHALI, M. GIRONDOT, Mme PRADET, M. ANTONIO, Mme NICODEME-SARADJIAN, Mme SCHWEITZER, Mme COUTEAUX, Mme FRESCO, M. BARBIER, M. TURINI, M. DENUIT

Absents ayant donné procuration :

M. BISSON, a donné procuration à M. LIEVRE
M. DUBARRY DE LA SALLE, a donné procuration à M. MAUVARIN
Mme LALLEMENT, a donné procuration à M. TARDIEU
M. BESANCON, a donné procuration à M. TURINI

Arrivés en cours de séance :

M. DUBARRY DE LA SALLE, 18h12, après l'approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 septembre 2023
Mme COSTE, 19h04, avant le vote du projet de délibération n°DEL01_2023_0090
M. BESANCON, 19h21, avant le vote du projet de délibération n°DEL01_2023_0098

Excusée :

Mme ACKERMANN

Désignation du secrétaire de séance :

Mme FOURNIER, désignée à l'unanimité par l'assemblée communale, a procédé à l'appel nominal

Publication le : 21 décembre 2023

Objet : Budget annexe Atrium - Fixation des tarifs des activités de l'Atrium à compter du 1^{er} janvier 2024

Vu la délibération n°DEL01_2023_0061 du 27 juin 2023 (R.D. du 5 juillet 2023) par laquelle le Conseil municipal a décidé la dissolution de la Régie culturelle « Atrium de Chaville » au 31 décembre 2023 ;

Vu la délibération n°DEL01_2023_0077 du 28 septembre 2023 (R.D. du 5 octobre 2023) par laquelle le Conseil municipal a créé le budget annexe régie Atrium à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que pour la continuité des activités de cinéma, de spectacles et de locations de salles, il est nécessaire de fixer les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 ;

Considérant que les tarifs sont identiques à ceux appliqués jusqu'au 31 décembre 2023 par la Régie culturelle « Atrium de Chaville » ;

Les membres de la commission municipale « Modernisation de l'administration » ont examiné l'objet de la présente délibération le 28 novembre 2023.

***Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
au scrutin public et à l'unanimité,***

FIXE, à compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs du cinéma, des spectacles et des locations de salle comme suit :

▪ **Location de salles :**

SALLES	½ journée (4 heures)	Journée (jusqu'à 22h)	Tarif horaire
Salle Robert Hossein (638 personnes)	1 575 € HT 1 890 € TTC	3 150 € HT 3 780 € TTC	420 € HT 504 € TTC
1 salle Le Tellier Jefferson De Tesse (100p en T ou 50 en U)	315 € HT 378 € TTC	472,50 € HT 567 € TTC	84 € HT 100,80 € TTC
2 salles De Tesse + Jefferson Jefferson + Le Tellier (200p en T ou 100p enU)	446,25 € HT 535,50 € TTC	682,50 € HT 819 € TTC	120,75 € HT 144,90 € TTC
3 salles ESPACE LOUVOIS (500p en T ou 100 en U)	630 € HT 756 € TTC	1 050 € HT 1 260 € TTC	168 € HT 201,60 € TTC
Salle Paul Huet (100p en T ou 50 en U)	288,75 € HT 346,50 € TTC	446,25 € HT 535,50 € TTC	78,75 € HT 94,50 € TTC

Salle de Segonzac (100p en T ou 50 en U)	315 € HT 378 € TTC	472,50 € HT 567 € TTC	84 € HT 100,80 € TTC
Office	189 € HT 226,80 € TTC	315 € HT 378 € TTC	52,50 € HT 63 € TTC
Espace Inchadus (150p)	262,50€ HT 315€ TTC	420 € HT 504 € TTC	73,50 € HT 88,20 € TTC
Cafétéria (80p debout ou 40p en T)	262,50€ HT 315€ TTC	420€ HT 504€ TTC	73,50€ HT 88,50€ TTC
Salle André Malraux (60p en T ou 25p en U)	315 € HT 378 € TTC	472,50 € HT 567 € TTC	84 € HT 100,80 € TTC
Salle Etex (6 à 10p en U)	131,25 € HT 157,50 € TTC	210 € HT 252 € TTC	36,75 € HT 44,10 € TTC
Auditorium (15p en U)	157,50 € HT 189 € TTC	252 € HT 302,40 € TTC	42 € HT 50,40 € TTC
Salle de répétition (50p)	150 € HT 180 € TTC	200 € HT 240 € TTC	40 € HT 48 € TTC
Vestiaire -2	Inclus	Inclus	Inclus

Il est précisé qu'une caution peut être demandée dans le cadre des locations de salles. Son montant est fixé à 3 000 € pour la location de la salle Robert Hossein et à 500 € pour les autres salles.

A la signature de la convention de location, un acompte de 50% du montant de la location devra être versé. Au plus tard un mois avant la date de réalisation de la prestation, le client devra verser le solde de la somme due.

▪ **Location des équipements :**

MATERIEL	TARIF/jour
Micro HF / fil / table	15 € HT / 18 € TTC
Micro-cravate	15 € HT / 18 € TTC
Ecran	50 € HT / 60 € TTC (sauf salle Malraux)
Vidéoprojecteur salle	50 € HT / 60 € TTC
Vidéoprojecteur + écran cinéma	1 000 € HT / 1 200 € TTC
Sono mobile	50 € HT / 60 € TTC

Podium	80 € HT / 96 € TTC
Panneau exposition / Paravent	25 € HT / 30 € TTC
Pupitre	20 € HT / 24 € TTC
Paperboard	25 € HT / 30 € TTC
Table ronde	5 € HT / 6 € TTC
Table rectangulaire	5 € HT / 6 € TTC
Table demi-lune	5 € HT / 6 € TTC
Table cafétéria	5 € HT / 6 € TTC
Mange-debout	5 € HT / 6 € TTC
Chaise	1,5 € HT / 1,8 € TTC
Canapé loge noir	40 € HT / 48 € TTC
Fauteuil rouge/noir	5 € HT / 6 € TTC
Portants + cintres	10 € HT / 12 € TTC
Plot/Spot d'exposition	gratuit
Cimaise / Crochet	gratuit
Rallonge	gratuit

▪ **Prestations annexes :**

PRESTATION	TARIF/ heure
Accueil entre 22h et 8h30	45 € HT / 54 € TTC
Dépassement horaire (salles)	50 € HT / 60 € TTC
	TARIF/ jour
Prestation de service / jour (entretien)	45 € HT / 54 € TTC

▪ **Spectacles :**

DATES	SPECTACLES	TARIFS			
		Tarif plein	Tarif réduit	Tarif abonné	Tarif jeune
13/01/2024	POUR TOI AZNAVOUR NOS PRINTEMPS DANSERONT ENCORE	30 €	22 €	20 €	12 €

19/01/2024	CHIMENE BADI CHANTE PIAF	42 €	33 €	29 €	26 €
26/01/2024	LE MENTEUR DE CORNEILLE	26 €	20 €	19 €	12 €
28/01/2024	L'INTREPIDE SOLDATE DE PLOMB	14 €	12 €	10 €	6 €
03/02/2024	UNE IDEE GENIALE	38 €	32 €	30 €	25 €
01/03/2024	COURGETTE	26 €	20 €	19 €	12 €
06/03/2024	LA CHAMBRE DES MERVEILLES	26 €	20 €	19 €	12 €
10/03/2024	TUILES	14 €	12 €	10 €	6 €
15/03/2024	SENS DESSUS- DESSOUS	42 €	33 €	29 €	26 €
21/03/2024	LA MOUETTE	26 €	20 €	19 €	12 €
25/04/2024	OUBLIE-MOI	26 €	20 €	19 €	12 €
26/05/2024 01/06/2024 02/06/2024	L'ELIXIR D'AMOUR	20 €	12 €		

Par ailleurs, un tarif à 10 euros est proposé 48h avant la représentation aux étudiants et aux demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif dans la limite des places disponibles.

Un tarif de groupe à 10 euros est appliqué pour les élèves de collèges et lycées lorsqu'ils viennent accompagnés de leurs enseignants.

▪ **Cinéma :**

TARIF	MONTANT
Tarif plein	8 €
Tarif réduit	7 €
Tarif groupe (10 personnes minimum)	4 €
Tarif moins de 18 ans	5 €
Tarif moins de 14 ans	4 €
Tarif club cinéma	5 €
Carte de 10 entrées	60 €
Croc'ciné et Ciné dimanche	3,50 €
Collège au cinéma	2,50 €
Jeunes Ecrans Chavillois	2,70 €
Location de lunettes 3D (la paire)	2 €

PRECISE que les tarifs sont hors taxes, le taux de TVA appliqué étant de 20%.

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder, dans la limite de 20 par an et par association, et sous convention, des exonérations pour des demandes émanant d'associations ou d'institutions spécifiques telles que le Secours populaire, les GEM des 4 communes (association de personnes adultes souffrant de troubles psychiques et lutte contre la solitude et l'exclusion), l'IME de Sèvres (Instituts médicaux éducatifs), l'APS (Amical de policiers de Sèvres). Le nombre d'exonérations n'excède pas 20 par an et par association et fait l'objet d'une convention avec les partenaires susvisés.

AUTORISE Monsieur le Maire à accorder, pour les agents du site Atrium de Chaville, une entrée par semaine avec un accompagnateur.



Signé électroniquement par : Jean-Jacques GUILLET
Date de signature : 18/12/2023
Qualité : Mr LE MAIRE (Jean-Jacques GUILLET)

Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville



Signé électroniquement par : Julie FOURNIER
Date de signature : 19/12/2023
Qualité : (L) 12ème Maire Adjoint (Mme Julie FOURNIER)

Julie FOURNIER
12^{ème} maire adjointe
Secrétaire de séance

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publicité et sa transmission aux services de l'Etat.